

Conférence sur la politique foncière en Afrique, édition 2021

Appel à contributions sur la gouvernance foncière pour l'Afrique que nous voulons
Date limite de soumission des œuvres : 31 août 2021

Présentation : La Conférence sur la politique foncière en Afrique, une initiative conjointe de la Commission de l'Union africaine, de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique et de la Banque africaine de développement invite les jeunes africains à repenser la gouvernance foncière en Afrique par des propositions d'articles courts sur le thème de la Conférence qui aura lieu du 2 au 4 novembre 2021.

L'appel à contributions concerne les Africains vivant sur le continent ou dans la diaspora. Les jeunes africains créatifs sont vivement encouragés à soumettre leurs œuvres.

Contexte : Le thème de l'édition 2021 de la conférence s'aligne sur la déclaration de l'Union africaine, à savoir « *Arts, culture et patrimoine : leviers pour construire l'Afrique que nous voulons* », contenu dans l'aspiration 5 de l'Agenda 2063. L'accent est mis sur le patrimoine africain et les dimensions culturelles de la terre, ainsi que sur la possibilité de garantir les moyens de subsistance, la croissance économique et le développement durable grâce à l'économie créative, tant dans les zones rurales qu'urbaines. Il s'agit aussi de favoriser l'innovation, de stimuler la valeur sociale et économique par la créativité, le talent, le capital intellectuel, les expressions artistiques et l'entrepreneuriat culturel, comme le prévoit l'Agenda 2063. L'appel à soumission s'inscrit dans ce cadre.

Les articles, courts, doivent montrer la complexité des questions foncières en Afrique et les opportunités que la terre offre aux communautés, notamment pour l'alimentation, l'identité, la spiritualité, la culture et le patrimoine. La terre est également un lieu de lutte, de tension et de créativité. Les histoires aborderont des questions telles que : *À quoi ressembleraient les zones rurales et urbaines en Afrique si la gouvernance foncière y était très faible ? Comment serait-elle réparée pour soutenir l'Afrique que nous voulons ? Comment cette expérience peut-elle être racontée de manière artistique à travers le prisme des personnages africains et la sensibilité aux paysages ?*

Thématiques : Les articles doivent être fondés sur des perspectives africaines, des réalités et des futurs projetés ou possibles, tels que perçus à travers les opportunités et les défis de la gouvernance foncière en Afrique. Ils doivent capter l'imagination autour des questions foncières auxquelles est confronté le continent africain : la terre et la spiritualité dans le contexte socioculturel africain ; les systèmes d'éducation et de connaissance dans la gouvernance foncière inclusive ; les perspectives des femmes pour sécuriser les droits fonciers ; la terre dans le patrimoine culturel africain et les industries créatives ; la décolonisation et le changement social, entre autres.

La terre et son rôle dans la vie des Africains seront au cœur des articles. Les articles retenus seront publiés dans « *une anthologie de nouvelles sur la terre en Afrique* » qui sera lancée lors de la Conférence.

Directives :

- **Genre :** les candidat(e)s sont invité(e)s à explorer des récits imaginatifs issus des genres suivants : *Afrofuturisme, science-fiction, action, aventure, fantaisie, fiction spéculative, suspense, fiction historique, mystère/crime et fiction littéraire.*
- **Langue :** anglais et français
- **Nombre de mots :** le nombre de mots par article doit être de 2 000 mots au minimum et de 3 000 mots au maximum.
- **Nombre de participations :** chaque participant(e) ne doit pas soumettre plus d'un article.
- Toutes les soumissions doivent être l'œuvre originale de l'auteur(e). Les traductions d'une langue à une autre sont bienvenues et devraient être signalées. Les articles déjà publiés dans différents supports (numérique ou papier) sont acceptés. Toutefois, il est important de le signaler pour l'obtention des autorisations préalables avant publication. Les candidat(e)s qui prévoient de soumettre leur texte sur plusieurs supports, sont invité(e)s à le signaler.
- **Restez simple :** les articles doivent être rédigés en double espace et en police 12 Times Roman et ne doivent pas dépasser 3000 mots.
- **Date limite de soumission des articles :** 31 août 2021

Lieu de soumission : les articles doivent être en Microsoft Word et envoyés à : eca-info@un.org avec dans l'objet : « **Soumission d'article sur la gouvernance foncière pour l'Afrique que nous voulons** ».

Récompenses et distinctions : les auteur(e)s des articles sélectionnés seront invité(e)s à prendre part à un atelier pour améliorer leurs soumissions. Les trois meilleurs articles seront récompensés et deux autres feront l'objet d'une mention spéciale lors de la Conférence.